

COMMUNIQUÉ – POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Coaticook, le 20 février 2026 – Lors de la dernière séance ordinaire du conseil de la MRC de Coaticook tenue le mercredi 18 février 2026, différents sujets ont été discutés, dont certains vous sont présentés ci-dessous.

La fête de la région de Coaticook sera de retour le 19 septembre prochain!

Le Conseil de la MRC a annoncé le retour de l'événement que l'on connaît comme étant La Fête de la Rentrée de la région de Coaticook depuis les cinq dernières années, sera de retour le samedi 19 septembre prochain au Parc Laurence de Coaticook sous l'appellation la Fête de la Région de Coaticook! Plus de détails à venir prochainement.

Adoption de la nouvelle politique culturelle

Le Conseil de la MRC a adopté la toute nouvelle politique culturelle et son plan d'action quinquennal. Cette politique culturelle reconnaît la culture comme un levier stratégique capable de soutenir l'aménagement, le développement économique et la cohésion sociale, tout en renforçant l'identité régionale. Elle rappelle que la culture n'est pas un ajout, mais un moteur et en travaillant de façon concertée et stratégique, nous contribuons activement à la vitalité du territoire de la MRC de Coaticook et de ses municipalités. La politique culturelle complète sera disponible dès la semaine prochaine.

Un nouveau projet financé par le Fonds jeunesse

Le conseil de la MRC a approuvé la recommandation du Comité jeunesse de la MRC de financer le projet suivant:

- Un montant de 3000\$ a été attribué à un projet provenant d'une initiative visant à offrir une journée d'initiation à la pêche à des jeunes de la MRC de Coaticook. L'activité aura lieu le 6 juin prochain, au Parc de la Gorge de Coaticook, directement sur la rivière Coaticook, dans le contexte de la Fête de la pêche, une initiative provinciale visant à faire découvrir la pêche récréative au plus grand nombre.

Financement d'un projet local via le Fonds vitalité des milieux de vie (FVMV)

Le conseil de la MRC a approuvé le financement d'un projet via le FVMV, soit:

- Un montant de 31 500\$ provenant de l'enveloppe locale de Saint-Herménégilde a été attribué à la municipalité pour procéder à l'achat et l'installation d'un filet de protection autour du terrain de balle au parc Armand-Viaux.

- 30 -

Source

Catherine Madore, agente de communication et de marketing à la MRC de Coaticook
c.madore@mrcdecoaticook.qc.ca, 819-849-7083 poste 249

Informations

Kévin Roy, directeur général et greffier-trésorier de la MRC de Coaticook
Sylvie Masse, agente de développement culturel de la MRC de Coaticook